



Communiqué de presse du Bureau de l'Union des Francophones (UF)

du 21 juillet 2008

A l'occasion de la fête nationale belge, le Bureau UF insiste sur la notion de loyauté fédérale qui implique un état central fort, tout en accordant davantage d'autonomie aux entités fédérées.

Parmi celles-ci la Région centrale de Bruxelles doit impérativement être élargie à sa large Périphérie afin d'assurer une protection équilibrée des droits des néerlandophones et des francophones qui y résident.

Comme l'a rappelé le Roi dans son discours de dimanche, « c'est l'union et la tolérance dans le respect de l'identité de chaque entité fédérée qui représente la seule voie possible dans notre société démocratique ».

Outre l'élargissement de Bruxelles, le Bureau UF demande instamment que la Belgique ratifie la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales et que les entités fédérées s'engagent à l'appliquer loyalement.

Ces deux exigences sont largement étayées et développées dans un ouvrage de 140 pages édité par Luc Pire sous le titre « Francophones de la Périphérie bruxelloise – Nos solutions ».

Pour le Bureau UF

Michel Dandoy
Président en exercice
0475/351598